

La métamorphose du pavillon passe par le naturel du bois



Ici, le séjour façon solarium dont le confort d'été est préservé. PHOTO LA VOIX ANNONCES

Cet été, nous vous proposons de partir à la découverte de biens exceptionnels tant par la qualité de la rénovation entreprise que par leurs propriétaires. Passion, goût pour l'architecture et la décoration, chacun a fait, à sa manière, un endroit exceptionnel de son lieu de vie. Ce dimanche, nous nous rendons à quelques encablures de la Lys, chez Carole et Frédéric.

Le parcours résidentiel de Carole et Frédéric a accompagné le développement familial et professionnel du couple. En 2000, les jeunes mariés un peu désargentés, deviennent propriétaires de leur maison neuve. Pour en maîtriser le coût, ils se réservent des travaux comme l'aménagement de l'étage avant l'arrivée du premier enfant « On a suivi l'évolution familiale, tout cela adapté au budget du moment » précise Frédéric.

Pousser les murs

Les choix professionnels de Frédéric et Carole vont être le déclencheur du projet de restructuration complet du pavillon familial. Frédéric passe à la création d'entreprise

à la fin 2005. Bureau, chambre, puis mezzanine et enfin pièce du bas, il « déménage » au grès de l'évolution familiale et de la montée en puissance de son activité. Il se souvient « du copieur qui servait de siège entre radiateur et fenêtre ». En 2011, Carole quitte son emploi pour passer dans la société familiale : « Il faut pousser les murs ».

Lancer le projet

Cela tombe bien, dans la commune, un constructeur local réalise des maisons en bois. La sensibilité de Carole et Frédéric les pousse à le consulter pour leur projet d'agrandissement. Leur besoin est précis : 65 m² d'extension avec une pièce de vie, un bureau avec accès séparé et garage, et surtout prévoir toutes les arrivées pour transformation future en appartement indépendant. Pas le temps de

Le végétal se marie au minéral et cette touche se prolonge dans le jardin redessiné par l'architecte.

s'en occuper. Ce sera donc avec un architecte et avec les conseils de l'entrepreneur. Car pour Frédéric, « la réussite d'un bâtiment, c'est un professionnel, plus un technicien et un architecte ».

L'oeil et la réactivité de l'architecte

Frédéric se souvient de sa rencontre avec l'architecte de sa réalisation. Après une première rencontre infructueuse avec un paysagiste, la deuxième avec Laurent Baillet sera la bonne. « On est sorti, il a regardé la maison, l'intérieur... On a dit ce qu'on voulait... "Non, ça ne va pas !", nous a-t-il dit. Esquisse sur un coin de table. Il a cerné tout de suite. » Problème : il faut déposer le permis avant la fin de l'année pour bénéficier des règles d'urbanisme en vigueur avant leur réforme attendue. Sur un coup de fil à son associé, les architectes ont acté de tenir le délai. Le permis sera déposé avant la fin de l'année, c'est à dire en moins de trois semaines.

Une confiance accordée

Les propriétaires ont accepté toutes les offres d'aménagement de l'architecte et des professionnels. Des solu-

tions originales, comme les radiateurs basse température dans le sol, devant les 30 m² de baies vitrées intégrales de la pièce de vie donnant sur le jardin et la terrasse les faisant entrer dans la maison. De même, ils ont fait confiance pour le recours total au bois comme structure, bardage et isolation. Le végétal se marie au minéral et cette touche se prolonge dans le jardin redessiné par l'architecte. Ligne de fuite, décroché, meuble qui transperce le mur, « une idée géniale »... autant de solutions qui séduisent encore Frédéric deux ans après son installation dans leur « nouvelle maison ». En spécialiste des travaux publics, Frédéric s'est réservé l'assainissement et les travaux extérieurs.

Des surprises ?

Elles viendront du côté des financements. Au moment des travaux, Frédéric est en profession libérale depuis six ans et Carole vient de rejoindre son mari aux affaires, perdant son statut de salarié. Le banquier personnel du couple a été très frileux sur ce coup-là. C'est finalement avec son banquier professionnel que Frédéric traitera pour un financement total du projet. CHRISTOPHE TILMANT

ZOOM

La coordination

Treize entreprises ont travaillé sur ce chantier d'extension très soigné. Six mois de travaux et un suivi précis de la coordination ont mené à terme ce chantier sans souci. Le propriétaire se souvient de la gestion du chantier comme celui d'un immeuble ou d'un bâtiment public : « le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) était tel que c'était carré. Pas de surprises, donc ! »

Le budget

300 000 euros ! Un gros budget à relativiser, eu égard à la qualité de l'ensemble et à l'intégration de cette extension. L'anticipation pour une future utilisation de l'espace professionnel en logement d'appoint se fera sans frais important le moment venu.

Des adaptations de tous les instants

Le Plan d'Occupation des Sols définissait un Coefficient d'Occupation des Sols. Il a été utilisé à 99,9 %. La cave en sous-sol refusée au permis de construire, l'architecte proposera par retour un permis modificatif avec une cave intégré dans les zones techniques de l'extension. Le positionnement de la maison rendait l'implantation de l'extension délicate par rapport à la mitoyenneté. Un espace technique assurera la cohérence du projet tout en respectant les règles d'urbanisme.

Les plus de cette réalisation

C'est assurément la créativité de l'architecte qui a su répondre précisément à l'attente de ses clients. Il leur a apporté ses conseils pour donner à l'ensemble un équilibre et une fonctionnalité appréciés chaque jour par les utilisateurs. L'association du professionnel et des ses clients a tellement bien fonctionné que Carole et Frédéric vont achever avec lui l'aménagement de la pièce de vie de leur pavillon d'origine qui n'a plus leurs faveurs tant leurs habitudes de vie ont évolué avec cette nouvelle réalisation.

Prestige

Découvrez toutes les annonces immobilières

Charme et Coup de Coeur

Sélection du Bord de Mer - Côte Belgique

Rendez-vous sur prestige-lavoiximmo.com

